

NIGRA UNDA



L'écho des Remparts



Néronde.com

2^{ème} trimestre 2023

Nouveau Conseil Municipal des Enfants

Sommaire :

- Le mot du Maire
- Le Conseil Municipal des Enfants
- Histoire de Néronde
- Les 3 derniers mois...
- ... Les 3 prochains mois
- 1^{er} avril, pourquoi fait-on des blagues ?
- Quiz
- Comptes rendus du CM
- Comptes rendus des CME
- Informations générales
- Le Village en image



Shayma BENYUCEF, Ilyes BERYOUN, Anaïs BOYER, Maxime BRESSON,
Lise CLAIRET, Aurèle ZGAINSKI

Le 2 février 2023 a été élu le nouveau conseil municipal des enfants. Les projets sont variés : Aménagement du stade, Installation de panneaux solaires sur l'école, les déchets dans le village, aménagement chemin parking papillon, projet multi-génération, gîtes insectes.

Pour illustrer l'Histoire de Néronde dont le thème est la révolution française, nous avons souhaité vous proposer une petite énigme. Le 14 juillet 1989, les habitants de Néronde ont célébré cet événement en animant les rues. Nous avons disséminé neuf photos de cette fête dans le bulletin. Saurez-vous reconnaître ces célèbres nobles, révolutionnaires ou simples manants qui ont envahi les rues de Néronde ?

Réponse en fin de bulletin

Le mot du maire

« Le Roi est mort, vive le Roi »

Un peu de notre histoire... de la royauté à la république.

À la mort de Louis XVI le 21 janvier 1793, le dernier roi de France sera Louis Philippe I^{er} de 1830 à 1843. Louis Napoléon Bonaparte lui succèdera en devenant empereur sous le nom de Napoléon III. L'actuel prétendant au trône de France est Louis Bourbon duc d'Anjou né en 1974 qui serait appelé Louis XX s'il devenait roi de France. À partir de 1870, la

France est dirigée par les Présidents de la république. Le 1^{er} président est Charles Louis Napoléon Bonaparte 1848 - 1852. Les communes, alors, sont dirigées par des maires. Le 1^{er} maire de Néronde est Hippolyte Maussier nommé par décret du Président de la république.

Le plus long mandat de maire : Gabriel Real de 1878 à 1919. Il sera également sénateur et conseiller général de 1912 à 1919.



Gérard MONCELON
11^{ème} maire de Néronde

Le Conseil Municipal des Enfants

L'historique

Le CME de Néronde a été renouvelé le 2 février. L'occasion d'en apprendre un peu plus sur cette institution !

En France, une loi du 5 avril 1884 régit le principe de l'élection du maire et de ses adjoints.

Mais les premières ébauches de conseils des enfants verront le jour dans les années 1960/1970. Le premier véritable conseil « moderne » des enfants a été créé en 1979 dans le Bas-Rhin. D'autres suivront dans les années 80, mais surtout depuis 1990 et au début des années 2000. D'après l'ANACEJ (association nationale des conseils d'enfants et de jeunes) qui regroupe des communes ayant créé un des ces conseils, il en existerait actuellement autour de 2000 sur l'ensemble du territoire.

En France, un conseil municipal d'enfants ou de jeunes (CME ou CMJ) est une instance municipale destinée aux enfants ou aux jeunes (de 7 à 25 ans), créée par des délibérations adoptées

en conseils municipaux. Son rôle est consultatif.

Son mode de fonctionnement est variable selon les communes. Élections dans l'école, en mairie ou au sein d'associations, tirage au sort, système mixte... Ils comportent en



général l'obligation pour les enfants d'être scolarisé dans la commune.

La plupart du temps, les conseils sont présidés ou assistés par un conseiller municipal. Ils se réunissent en séance plénière périodiquement. Les séances sont publiques, tout

comme les séances du conseil municipal des adultes et en présence du maire.

Ses représentants sont en général élus pour une période de 2 ans, qui correspond à deux années scolaires, mais ils le sont parfois pour un ou trois ans. Dans la plupart des cas, les conseils sont renouvelés en totalité.

La mission d'un CME ou d'un CMJ est d'initier les enfants à la vie politique réelle et de collecter les idées et initiatives émanant de l'ensemble des enfants. Des idées pour améliorer la vie dans le cadre de leur municipalité, qu'ils vont traduire en projets au bénéfice de tous. Ils sont ensuite présentés au conseil municipal des adultes qui

peut les approuver ou non par délibération.

Depuis la création du CME de Néronde, en 2021, plusieurs projets ont vu le jour, après approbation du CM : panneaux à destination des véhicules, nids pour les oiseaux.

Histoire de Néronde

À Néronde, comme ailleurs en France, l'hiver 1788/1789 fut rude. Tout manquait : nourriture, blé, argent. On avait faim. Quand la révolution française éclate, il y avait environ 1100 habitants à Néronde. Les registres et archives mentionnent les noms et métiers de certains habitants. Sur 200 feux (foyers), on pouvait compter 45 vignerons, 13 laboureurs (paysans propriétaires), 31 tisserands et 95 journaliers (travailleurs qui louaient la force de leurs bras), mais également des artisans et des marchands. Parmi eux, beaucoup exerçaient plusieurs métiers. Sont mentionnés également des personnalités, comme Delandine, député aux États Généraux. Sa famille étant de Néronde, il y trouva refuge avant d'y être arrêté, à cause de ses activités monarchistes.

Il semble que la Révolution n'a pas fait beaucoup de dégâts ni de morts à Néronde, comparé à Feurs, où la tyrannie du révolutionnaire Javogues provoqua de nombreuses exécutions.

Par contre, plus tard, après la chute de Napoléon Ier, des troupes autrichiennes ont occupé une partie de la France, et sont passées à Néronde en 1815. Il y aurait eu alors une vio-



lente altercation à la ferme toujours connue sous le nom du « tombeau ». Plusieurs soldats autrichiens y seraient enterrés. Peut-être l'origine du surnom de cette ferme ?

Au début du XIX^{ème} siècle, il fallait moderniser, raser et reconstruire. Le village va changer radicalement : jusque-là, la rue Traine-cul, l'axe majeur reliant la départementale à Violay, donnait accès à la porte du Gort (sur la place du Piloni), la plus importante porte d'entrée à Néronde. Peu à peu, les fortifications disparaurent, le donjon fut démoli. La Grand'rue était très étroite. Ses maisons à colombage et encorbellement, ainsi que les balcons, gênaient le passage des charrettes, elles furent détruites. On put l'élargir et la prolonger en direction de Bussières et elle devint la voie principale. Les rues furent assainies et pavées.

Le village prit alors un aspect proche de celui que nous connaissons aujourd'hui.

Mais bientôt, de nouvelles inventions vont révolutionner l'industrie et donner à Néronde un nouvel essor...

À suivre... HH

Les 3 derniers mois...

- **15 janvier** Les vœux du maire et de l'équipe municipale
- **15 janvier** Galette de l'ADN avec la présentation non-exhaustive des loges de vignes autour de Néronde par Andrée et Jean Botheron et diaporama sur l'installation de l'oriflamme par Gilbert Dauphin
- **20 janvier** Les nuits de la lecture à la bibliothèque
- **18 février** Concours de belote à la salle Henri IV, organisé par la Joyeuse Boule
- **24 février** Monsieur Carnaval à 18h, organisé par l'Amicale Laïque
- **4 mars** Fête du CME
- **17 mars** Saint Patrick à la salle Henri IV, organisé par le Comité des Fêtes. Repas concert avec le groupe Bluetyfull



On brûle Monsieur Carnaval



Photo 1



Photo 2

...Les 3 prochains mois

- **1er avril** - Ouverture de la pêche - Étang - 7h
- **1er avril** - Soirée Cabaret - Sou des Écoles - Salle Henri IV à 19h
- **8 avril** - Challenge R. Langerette - Société des boules - Le Clos - 14h
- **8 avril** - Course aux œufs - Amicale laïque - Stade des Chassagnes 15h
- **21 avril** - Soirée Jazz - Les Amis de Néronde/Comité des fêtes de Ste-Agathe-en-D. - Salle des fêtes de Ste-Agathe - 20h30
- **20 mai** - Challenge Kiki-Keykey - Société- des boules - Stade des Chassagnes - 13h30
- **30 juin** - Marche semi-nocturne - Les Pas Coton - Plan d'eau - 19h
- **1er juillet** - Concert à la chapelle - 19h - Chapelle de Néronde
- **2 juillet** - Fête de l'école - Sou des écoles - à l'école - 12h

1er avril : pourquoi fait-on des blagues ?



Alerte ceci n'est pas un canular ! Le 1er avril est connu pour ses poissons dans le dos, les blagues entre copains et les fausses informations dans les médias.

Après la journée internationale du bonheur le 20 mars, arrive ensuite la journée des plaisanteries : le 1^{er} avril ! Mais d'où vient cette tradition mondialement connue ? Si le **poisson d'avril** est un phénomène universel, nul ne sait vraiment comment tout a commencé. Les Hilaria (« jours de la gaieté, de la joie »), la fête du printemps qui se célébrait en mars chez les Romains, l'auraient inspiré. On y organisait des jeux, des processions et des mascarades où le peuple pouvait caricaturer les nobles et se moquer d'eux.

Une tradition française du XVI^e siècle

L'origine du 1er avril viendrait d'une décision pragmatique et religieuse prise par le souverain Charles IX. Autrefois, la population française vivait au rythme du calendrier julien, qui commençait l'année le 25 mars, date à laquelle arrivaient les premiers jours de printemps. Pour célébrer la nouvelle année, il était de coutume d'offrir des cadeaux. Les festivités se terminaient à la fin de la semaine, c'est à dire le 1er avril.

Manchots volants, Ovnis dans le ciel de Londres, journées de 25 heures, déplacement de la Tour Eiffel...

Autant de canulars divulgués par les médias !

En 1564, Charles IX (beau-frère d'Henri IV) décide d'adopter le calendrier grégorien, qui était plus en

phase avec les planètes. Or celui-ci faisait débiter l'année non plus lors des premières douceurs de printemps, mais le 1er janvier.

A cette époque, il était plus difficile de divulguer des informations et une grande partie de la population était illettrée. Il est donc possible que certaines personnes ne soient pas au courant de ce changement majeur. De même, des réfractaires à cette réforme décidèrent de conserver la date du 25 mars, comme premier de l'an. Ils étaient alors moqués par les réformateurs qui leur envoyaient des fausses invitations, des cadeaux fantaisistes ou encore des faux poissons.

Le poisson, le symbole du 1er avril

Il existe plusieurs hypothèses qui justifient l'emploi du poisson comme symbole du premier avril :

L'astrologie solaire : le poisson d'avril pourrait faire référence au dernier signe du zodiaque. Cela marquait alors la sortie de l'hiver.

La religion chrétienne : le 1er avril est proche de la fin du Carême dans la religion Chrétienne. Pendant 40 jours, le croyant n'avait pas le droit de manger de viande et ne pouvait alors manger que du poisson. Il est aussi possible que le poisson fasse référence à l'ichtus chrétien, symbole utilisé par les

Chrétiens en signe de reconnaissance, du 1^{er} au IV^e siècle. Ichtus vient du grec ancien et signifie « poisson ».

Le frai : c'est la phase de reproduction des poissons. Elle a lieu aux alentours du 1er avril. La pêche était interdite durant la période du frai.

De Paris à Tokyo

La tradition du 1er avril est depuis célébrée dans plusieurs pays, comme le Royaume-Uni (*April fools day*), les États-Unis, l'Allemagne (*Aprilscherz*) ou même le Japon. Il est courant que les médias divulguent de fausses informations ce jour-là, à l'instar du quotidien *Le Parisien* en 1986. Le journal avait déclaré que la Tour Eiffel, symbole de la France à l'étranger, allait être déplacée à Marne-La-Vallée pour devenir une attraction du parc Walt Disney en construction. Il s'agissait bien entendu d'une intox.

Voici quelques exemples de Canulars qui ont également fait la réputation de ce jour particulier :

• Les manchots volants :

LA BBC est réputée pour la qualité de ses documentaires animaliers. Et quand ceux-ci sont des fakes, la chaîne anglaise y met le même professionnalisme ! Le premier avril 2008 elle a ainsi diffusé un reportage complet sur la découverte d'une nouvelle évolution du manchot qui serait capable de voler !

• Des Ovnis dans le ciel de Londres :

Richard Branson n'est pas uniquement un homme d'affaires talentueux, c'est aussi un petit plaisantin. En avril 1989, il a fait construire des centaines de fausses soucoupes volantes pour les faire voler dans le ciel londonien. Résultat : panique des habitants et interventions de la police.

Le milliardaire de 36 ans à l'époque a même poussé le vice jusqu'à monter lui-même dans une montgolfière grimée en OVNI.

• Les journées de 25 heures :

En France aussi nous avons quelques canulars assez fous. En 2009, le JT de France 3 Poitou-Charentes a diffusé un reportage qui expliquait que les éoliennes ralentissaient le mouvement de la terre.

Conséquence « logique », il faudrait probablement aligner la durée des journées à 25 heures. Victime de son succès, le reportage a eu un impact retentissant.

• L'opération de Nicolas Sarkozy pour gagner en centimètres :

Les Anglais ne sont pas toujours tendres avec les Français... Et le premier avril 2008 ils l'ont une nouvelle fois démontré avec un poisson d'avril pas très politiquement correct. Le Sun (pas toujours très sérieux il est vrai) affirmait que le président Nicolas Sarkozy allait subir une opération révolutionnaire visant à l'agrandir de plusieurs centimètres. Le but étant de devenir aussi grand que son épouse.



Quiz du printemps !

1. À quel compositeur doit-on les « Quatre Saisons », dont Le Printemps ?

- A. Verdi
- B. Ravel
- C. Albinoni
- D. Vivaldi

2. Dans quelle ville française se déroule chaque année un célèbre Printemps de la musique ?

- A. Rennes
- B. Bourges
- C. Tours
- D. Belfort

3. En quelle année eut lieu le célèbre Printemps de Prague ?

- A. 1902
- B. 1945
- C. 1968
- D. 1989

4. Quelle tête couronnée fêtera son anniversaire le jour de la fin du Printemps, à savoir le 21 juin ?

- A. Prince William
- B. Kate Middleton
- C. Albert de Monaco
- D. Felipe d'Espagne

5. Quel signe astrologique n'est pas à l'honneur pendant le printemps ?

- A. Le Bélier
- B. La Vierge
- C. Le Taureau
- D. Le Gémeaux

6. À quel artiste doit-on la peinture allégorique appelée « Le Printemps » ?

- A. Picasso
- B. Botticelli
- C. Matisse
- D. Vélasquez

7. Dans quel pays le « Printemps arabe », nom donné à un ensemble de contestation populaire arabe, a-t-il commencé en décembre 2010 ?

- A. La Syrie
- B. La Tunisie
- C. L'Égypte
- D. La Libye

8. Quel acteur joue le personnage d'Adrien, aux côtés de Mathilde Seigner, dans le film « Une hirondelle a fait le Printemps » ?

- A. Jacques Villeret
- B. Michel Serrault
- C. Jean-Pierre Darroussin
- D. Michel Blanc



Photo 3



Photo 4

Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal de Néronde du lundi 23 janvier 2023 à 20 heures

Présents : MMES et MM : MONCELON Gérard, PLANCHE Geneviève, BUSSERY Michel, GOUTAILLER Cyril, FÊCHE Sébastien, TRIOMPHE Rodolphe, BAUDOUIN René, REVEL Évelyne, NICOLAS Geneviève.

Martin CLAIRET, excusé, a remis une délégation de pouvoir à Gérard MONCELON

Secrétaire de séance : M. Michel BUSSERY

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 30 novembre 2022

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 23 janvier 2023

M. le Maire demande de rajouter le point suivant à l'ordre du jour : modification du contrat de la secrétaire Jennie PONCET.

Cette demande acceptée, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Délibération vente « maison Brousse »

La vente de cette maison en très mauvais état, fixée à 9000 euros se décompose ainsi :

- Frais d'agence : 1850 euros
- Prix de vente : 7150 euros

Les membres du conseil approuvent cette répartition.

M. le Maire informe que la vente de cette maison se fera le 3 février.

Délibération renouvellement de la Convention Territoriale Globale

Cette convention signée pour 4 ans avec la Caisse d'Allocation Familiale arrivant à terme, M. le Maire propose de la renouveler pour la période 2023-2027.

Entre autre, la signature de cet accord entre la CAF de la Loire et les collectivités territoriales permettra le maintien des soutiens financiers CAF aux structures d'accueil des 0-17 ans.

La signature de cette convention est approuvée à l'unanimité.

Délibération abandon reversement obligatoire taxe aménagement à la CCFE

Revenant sur la délibération prise au conseil du 17 octobre 2022 adoptant le principe de reversement de 1 % de la part communale de la taxe d'aménagement à la Communauté de communes de Forez-Est, sur proposition de M. le Maire, les membres du conseil approuvent l'annulation de cette délibération et votent l'abandon de ce reversement qui n'est plus obligatoire

Délibération renouvellement de la convention CDG (Centre De Gestion) concernant les dossiers CNRACL (Caisse Nationale des Retraites des Agents des Collectivités Locales)

Sur proposition de M. le Maire, les membres du conseil approuvent le renouvellement de cette convention : le CDG de la Loire prendra en charge l'établissement complet des dossiers CNRACL de notre collectivité à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une durée de 4 ans.

Subventions DETR – DSIL

Pour une subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), le projet d'agrandissement du local voirie est proposé.

Pour une subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), le projet d'aménagement d'un city-stade peut être concerné.

Subvention Diagnostic Assainissement auprès de l'Agence de l'Eau

Pour un tel diagnostic, la CCFE propose de faire un appel d'offre groupé pour obtenir les meilleurs propositions tarifaires. Ce principe est accepté à l'unanimité, Néronde faisant partie de la première tranche d'étude.

Cependant la commune restera maître des travaux à venir.

Modification du contrat de la secrétaire Jennie PONCET.

M. le Maire propose de porter de 26 à 30 heures le service hebdomadaire de la secrétaire, proposition adoptée à l'unanimité.

Dossiers en cours

* Michel Busserly informe du renouvellement des membres du Conseil Municipal des Enfants avec une prochaine élection le 2 février prochain.

* Sébastien Fêche présente les plans d'un agrandissement du local voirie situé en bas du chemin de la tour Coton. L'étude est à finaliser pour présenter un dossier dans le cadre de la DETR.

- informe du programme de curage des fossés par l'entreprise Durel
- présente les études de réfection de la tour des œufs.

* Cyril Goutailler :

- présente plusieurs devis pour l'acquisition de matériel : chargeur pour tracteur, saleuse, tondeuse, petit matériel...
- pour l'entretien cimetière, il propose de demander à l'ESAT de Balbigny de s'en charger pour l'année 2023 en attendant peut-être l'acquisition d'un matériel désherbant.

* Geneviève Planche :

- est toujours en attente d'un rendez-vous avec Stéphanie Canelas, l'architecte qui a établi le diagnostic de la chapelle et le conservateur des monuments historiques de la DRAC.
- va commander des plaques et des numéros de rues à rajouter dans le village.
- informe de la proposition d'une formation aux premiers secours par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Geneviève Nicolas :

- rend compte de la réunion sur le tri et compostage à laquelle elle a assisté.

* Gérard Moncelon :

- comme l'an passé, le moto-club de la Loire a demandé l'autorisation d'utiliser l'espace du plan d'eau les 10, 11, 12 mars prochains.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30

Date du prochain conseil municipal : lundi 13 mars 2023

Le Maire, Gérard MONCELON

Le Secrétaire, Michel BUSSERY

Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal des Enfants **du samedi 28 janvier 2023 à 10 heures 30**

Présents :

Enfants : Juliette Fêche, Jade Kebaili, Lina Kebaili, Eléana Thavivanh, Gaston Verne

Adultes : Michel Busserly, Gérard Moncelon, Geneviève Planche, Rodolphe Triomphe

Excusés :

Enfants : Colin Artaud

Adultes : Martin Clairet, Evelyne Revel, Myriam Vial,

I – Approbation du compte rendu du samedi 26 novembre 2022

Après relecture, le compte rendu est adopté à l'unanimité des 5 conseillers présents.

II – Bilan du mandat

Tour à tour, les membres du CME soulignent les points positifs de ces deux années : ces sont les réalisations « manuelles » qui ont été appréciées : nichoirs à oiseaux, panneaux routiers, aide à la construction des bacs à fleurs. Il faut rajouter la rencontre avec les élus du CME de Saint-Marcel-de-Félines, l'après-midi ludothèque. Sans oublier la participation aux cérémonies (11 novembre, vœux du maire...)

Il ne ressort pas particulièrement de points négatifs même si certaines choses sont sûrement à améliorer.

III – Organisation de la petite fête de départ

La date fixée est le samedi 4 mars, de 15 heures à 18 heures.

Le lieu est la salle de la Cure.

Les membres du conseil souhaitent inviter les enfants du conseil nouvellement élu, ainsi que les élèves de la classe d'Aline Mollard, du CE1 au CM2.

C'est une fête des jeunes, à partir de 8 ans jusqu'à 14 ans..., les adultes ne sont pas invités ! Mais la fête se fera évidemment sous le contrôle d'un ou deux adultes...

L'idée est de proposer des jeux dans la salle du bas et de mettre de la musique dans la salle du haut, avec un espace restauration.

Pour la restauration, on utilisera la « cagnotte » de 80 euros :

- boissons : jus d'orange, jus de pomme, coca
- nourriture : brioche, pâtée au tarte aux pommes, chocolat...

On essaiera d'avoir une idée du nombre une petite semaine avant pour ajuster les commandes.

Jade et Lina s'occupent de de la musique (play-list et sono).

Gaston contacte Pierre Planche pour quelques jeux.

Michel gère les achats nourriture et boissons, prévoira également nappes et serviettes, verres...

On peut penser aussi à quelques décorations, guirlandes, ballons...

On se donne rendez-vous pour préparer la salle à 14 heures.

Le secrétaire, Michel

Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal des Enfants du samedi 25 février 2023 à 10 heures

Présents :

Enfants : Aurèle Zgainski, Lise Clairet, Ilyes Beryoun, Anaïs Boyer, Shayma Benyoucef, Maxime Bresson

Adultes : Michel Bussery, Gérard Moncelon, Geneviève Planche, Rodolphe Triomphe

Pour ce conseil, Shayma se propose pour être secrétaire

I – Lecture de la charte du délégué

Après lecture, la charte est adoptée à l'unanimité

II – Règlement intérieur

Les membres du conseils échangent sur les comportements à respecter lors des réunions. Le règlement établi est adopté à l'unanimité.

III – Présentation des programmes de campagne

- Maxime voudrait sécuriser la rue des écoles au niveau du parking « Papillon » en matérialisant une voie piétonne. Il donne aussi l'idée de peindre le mur (fresque) face à l'école.

- Aurèle propose de construire un hôtel à insectes.

- Ilyès souhaiterait qu'on installe des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école.

- Lise voudrait créer des liens intergénérationnels en proposant des rencontres à thème (jeux, crêpes, etc...)

- Anaïs est sensible à la propreté de la commune et propose que des actions soient menées dans ce sens.

- Shayma milite pour la création d'un espace multisport au stade qui crée des liens entre les villageois.

Les échanges qui suivent ces présentations marquent l'intérêt de chacun pour ces propositions et cible ce qui peut être entrepris rapidement par rapport à ce qui paraît plus complexe.

IV – Choix d'une ou deux actions à étudier

A l'issue de ces discussions, deux pistes se dégagent :

- Construction d'un hôtel à insectes
- Projet à définir pour créer un lien intergénérationnel, peut-être à partir d'une action écologique...

Aucune question diverse n'étant posée, la séance est levée.

Les secrétaires de séance : Michel et Shayma



*Un grand merci à l'équipe du premier conseil municipale des enfants qui a terminé son mandat et
qui laisse place à une nouvelle équipe.*

De gauche à droite Jade KEBÄÏLI, Lina KEBÄÏLI, Gaston VERNE,

Juliette FÊCHE, Éléana THAVIVANH

(Absent sur la photo : Colin Artaud)

Informations générales

Rue Traîne-cul

• Légende ou pas ?

Au moyen âge, la rue Traîne-cul était l'artère principale pour aller de la départementale jusqu'à Bussières.

En raison de sa forte déclivité, les chevaux attelés à des carrioles qui empruntaient cette rue dans le sens de la descente, étaient obligés de poser leur « séant » à terre pour freiner. Serait-ce l'origine de son nom?

Aujourd'hui, la rue principale étant la Grand'rue, il n'est plus utile d'y passer pour rejoindre la D1, le gain de temps ne le justifiant pas. En effet, en raison de son étroitesse, la rue Traîne-cul se dégrade et devient dangereuse. De plus, les passages répétés occasionnent des nuisances pour les riverains de la rue des Œufs et de la rue Traîne-cul.

Merci d'avance.

Tour des oeufs

Après l'acquisition de la tour des œufs, le constat de sa dégradation a mené le conseil municipal à une réflexion sur son aménagement. Le remplacement de la fenêtre du 2^{ème} étage, la réfection des planchers et d'une échelle de meunier, et la construction d'un mur de séparation avec l'habitation voisine sont à l'étude.

Budget participatif

Le conseil municipal et la commission Cadre de vie/environnement propose de réunir un groupe de 8 à 10 personnes minimum de 16 ans et plus pour s'impliquer dans le « budget participatif ». Il s'agirait de proposer un projet d'embellissement et/ou d'amélioration du cadre de vie, dans l'intérêt de la commune et de ses habitants, afin de donner encore plus d'attraits à notre village.

Chaque participant sera convié à des réunions d'échange et apportera ses idées et points de vue sur les éventuels projets. Les idées seront toutes inscrites dans un registre et feront l'objet d'un vote au sein de ce groupe de travail. Le ou les projets seront présentés ensuite au conseil municipal, accompagnés de l'étude financière pour la réalisation complète. Celle-ci se fera après accord du conseil municipal.

Les échanges se feront librement dans une salle mise à disposition et la présence d'élus sera au choix des participants.

Un budget maximum prédéfini sera alloué pour accomplir cette ou ces tâches.

Réunion publique d'information : vendredi 2 juin à 20h, salle de la cure

Extinction de l'éclairage nocturne

Depuis quelques semaines, les lumières s'éteignent à Nérondes de 23h à 5h du matin, suite à la décision du conseil municipal en date du 17 octobre 2022.

Cependant, à titre exceptionnel, l'éclairage sera maintenu toute la nuit lors de certaines manifestations.

Volontaire CME

Le nouveau CME fraîchement élu recherche un adulte volontaire pour faire partie du Comité de Pilotage qui accompagne les enfants dans leur tâche. Si vous êtes intéressé.e, merci de contacter Michel Bussery (mbussery-mairie.neronde@orange.fr)



Installations et réalisations



Lycée Pierre Coton

La classe de M. Lachize, professeur de la section d'IPB (Interventions sur le Patrimoine Bâti), a décidé de créer une fresque matérialisée par différents éléments représentant le travail que peuvent réaliser les lycéens au cours de leur cursus au sein du lycée Pierre Coton. Une partie des matériaux utilisés provient des maisons démolies de la placette du Cuvage.



Cimetière

Il devenait nécessaire d'entretenir les allées du cimetière. C'est aujourd'hui chose faite, l'employé municipal a désherbé, déposé et réparti une couche de gorrhe.

Rectificatif

La commission communication, surchargée pendant les fêtes, a fait preuve de quelques distractions : dans le calendrier, l'association des agriculteurs a été oubliée, et dans les vœux du maire, c'est le Comité des Fêtes qui a fait les frais de notre étourderie. Merci de bien vouloir nous en excuser.



Photo 7



Photo 8



Photo 9

Calendrier de la collecte des ordures ménagères

• 2ème trimestre 2023 - semaines paires



Lundis 3 et 17 avril, 15 - 29 mai, 12 et 25 juin (Bennette) :

Pas de collecte le 1er mai, remplacée par le mardi 2 mai !

Jeudis 6 et 20 avril, 4 et 18 mai, 1er - 15 - 29 juin (Camion-benne)

Tous les jours fériés sont travaillés, sauf le 1er mai et le 25 décembre

Sortir les bacs couvercles fermés la veille au soir du jour de la collecte et les rentrer au plus vite (si possible le soir même).

Attention, les sacs en vrac ne sont pas collectés.

Le village en image



Nous remercions Renaud Bresson...



...et Pierre Planche pour leurs clichés.

Nous vous rappelons que vous pouvez nous envoyer vos plus belles photos pour les prochains numéros.

Réponse au quiz :

1 : D - Vivaldi 2 : B - Bourges 3 : C - 1968 le printemps de Prague 4 : A - Prince William 5 : B - La Vierge
6 : B - Botticelli 7 : B - La Tunisie 8 : B - Michel Serrault.

Qui est qui :

1 : Martine PACAUD	2 : Geneviève PLANCHE	3 : Bernard CHASSIN
4 : Jean-Louis DHOLLANDE	5 : Gérard MONCELON	6 : Pierre TEOBALDO
7 : Michel BUSSERY	8 : Pierre PLANCHE	9 : Zouzou POINT

Ne manquez aucune info de Néronde !

Vous n'avez pas encore téléchargé l'application Illiwap ? Pas de panique, vous pouvez toujours le faire. Totalement gratuite et anonyme, illiwap est téléchargeable sur votre smartphone ou iPhone.

Vous serez ainsi informés de tous les événements sur la commune : travaux sur la voie publique, alertes météo, coupures de courant...



Pour passer des infos sur le prochain **Echo des Remparts**, associations ou particuliers, ou pour nous faire parvenir vos photos :

Contact

Commission Communication

06 77 81 13 45

gyd.nicolas@gmail.com

Réalisation et publication **Commission « Communication »**

Si vos voisin(e)s n'ont pas eu ce numéro, il peuvent le demander en mairie

Ne pas jeter sur la voie publique